

Ehop, le manifeste !



Vendredi 6 mars – éhop

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion des élections municipales 2020, l'association éhop interpelle les candidats et propose des éléments de réponse pour un covoiturage au quotidien inclusif, créateur de liens et de dynamiques territoriales.

Le modèle actuel basé sur « l'autosolisme » doit évoluer en raison de ses répercussions environnementales, économiques et sociales. Les mouvements citoyens démontrent l'enjeu social d'accessibilité pour tous à une mobilité financièrement soutenable. La mobilité est une source de vitalité économique. Les émissions de CO2 du transport augmentent toujours, les encombrements aussi et de nombreuses personnes restent en panne de mobilité. ET POURTANT... Le covoiturage reste marginal. L'enjeu est bien de massifier cette pratique et d'inverser la tendance culturelle à « l'autosolisme ».

Comment massifier le covoiturage au quotidien ? Visons l'objectif de « 2 personnes par voiture » formulé par l'ADEME à l'horizon 2030. Ehop s'intéresse à l'évolution des comportements des citoyens pour le tri des déchets et transpose son analyse au covoiturage au quotidien. Ehop propose ainsi des éléments de réponse et invite les collectivités à se saisir du sujet collectivement, développer l'infrastructure facilitatrice, ne pas parier sur les seules incitations financières et contraintes législatives, communiquer largement d'une seule voix et mobiliser les financements à la hauteur des enjeux.

Ehop propose de s'inspirer de ce qui fonctionne pour ré-enchanter l'automobile et de se saisir collectivement du sujet pour réapprendre les valeurs de solidarité, de lien entre habitants d'un même territoire. Il nous faut réinventer l'automobile, changer le regard et les idées reçues, pour une automobile mieux partagée. Voilà l'ambition que nous nous donnons à éhop et que nous souhaitons partager avec les prochains élus bretons, ambition forte, mais qui nous semble essentielle à côté de la voie législative.

Télécharger le manifeste



Association bretonne engagée depuis 18 ans pour le développement de la pratique du covoiturage au quotidien.

Ehop est une association loi 1901 ayant pour mission de mettre en œuvre toute action visant à développer la pratique du covoiturage du quotidien. Ehop travaille à la fois avec les collectivités (élus et techniciens) et leur plateforme de covoiturage (Ouestgo.fr), les employeurs (situés en zone urbaine ET sur des territoires peu denses) et les habitants en Bretagne et Loire-Atlantique.

Ehop accompagne les changements de comportement en cassant les idées reçues, en engageant les élus et les employeurs à devenir acteurs dans le déploiement d'un réseau de covoiturage du quotidien, en aidant les covoituteurs à se mettre en relation, en valorisant les pratiques pour changer le regard porté sur le covoiturage. Ehop c'est 15 salariés, un Conseil d'Administration engagé et 31 employeurs adhérents. Ehop accompagne aujourd'hui 34 collectivités (Communautés de Communes, agglomérations, métropoles, départements et la Région Bretagne) dans la mise en œuvre d'un covoiturage pour tous, quels que soient le lieu d'habitation, de travail et l'aisance avec les outils numériques.

Votre contact presse : Emmanuelle Fournil - Communication
emmanuelle@ehopcovoiturons-nous.fr / 07 81 78 05 91